

# ÉCHOS DU CONSEIL

Bulletin du conseil d'administration - CISSS de la Côte-Nord

15 mai 2024  
Volume 10, numéro 1

*Au nord de tout  
ce que l'on peut devenir*

## BILAN ANNUEL 2023-2024 ET PLAN D'ACTION À L'ÉGARD DES PERSONNES HANDICAPÉES

Le conseil d'administration a adopté le bilan annuel 2023-2024 du plan d'action à l'égard des personnes handicapées du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Côte-Nord 2022-2024. Les membres ont aussi adopté le plan d'action à l'égard des personnes en situation de handicap du CISSS de la Côte-Nord 2024-2026.

Parmi les faits saillants en 2023-2024, mentionnons :

- Dans le cadre de la semaine des personnes handicapées en juin dernier, tenue d'une activité permettant à des employés de vivre l'expérience au travail avec un handicap physique.
- Plusieurs activités de promotion et de sensibilisation à l'interne et à l'externe (site Web, médias sociaux, bulletin interne, etc.).
- Sondage auprès des gestionnaires pour répertorier les types de handicap des employés ainsi que leurs besoins en lien avec les mesures d'urgence.
- Projet pilote de pictogrammes pour la signalisation à l'Hôpital de Sept-Îles.

Dans le cadre du plan d'action 2024-2026, les membres du comité de suivi ont identifié diverses priorités, dont :

- Poursuivre la promotion des activités thématiques, des bilans annuels et du plan d'action afin de sensibiliser les employés et la communauté aux obstacles que vivent les personnes en situation de handicap.
- Faire connaître l'engagement du CISSS de la Côte-Nord à l'intégration à l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Améliorer l'accès aux services en offrant des activités valorisantes aux usagers, en ciblant les besoins spécifiques, en facilitant la collaboration interprofessionnelle, en soutenant les intervenants et en assurant la promotion de la télésanté.
- Poursuivre l'aménagement des installations accessibles aux personnes en situation de handicap.
- S'assurer de l'accessibilité à l'information et aux documents en conformité avec les standards de pratiques disponibles.

Le plan d'action à l'égard des personnes handicapées est disponible sur le [site Web](#) du CISSS de la Côte-Nord.

Budget 2024-2025 du CISSS de la Côte-Nord	p. 2
Politique pour un environnement sans fumée	p. 2
Démission de deux membres du conseil d'administration	p. 2

**Prochaine séance  
du conseil  
d'administration :**  
12 juin 2024



Québec 

## BUDGET 2024-2025 DU CISSS DE LA CÔTE-NORD

Le conseil d'administration a adopté le budget 2024-2025 du CISSS de la Côte-Nord. Celui-ci prévoit une utilisation de la main-d'œuvre indépendante à la hauteur de 20 % des heures travaillées, ce qui explique majoritairement le déficit prévu de 98 913 302 \$ pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

En plus de la main-d'œuvre indépendante, un important montant de frais d'intérêts, l'optimisation demandée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et l'indexation des autres charges constituent l'écart entre le financement et les dépenses prévues.

Pour 2024-2025, l'enveloppe budgétaire consentie par le MSSS tient notamment compte d'une indexation de l'évolution des coûts reliés à la masse salariale et à la progression du personnel dans les échelles salariales. Une indexation de 2,7 % est accordée pour les charges autres que salariales. Il inclut également des mesures d'optimisation des dépenses pour 12 707 500 \$ et une réduction de financement axé sur le patient de 2 917 888 \$ pour les programmes de chirurgie, d'obstétrique, de médecine et d'urgence.

## POLITIQUE POUR UN ENVIRONNEMENT SANS FUMÉE

En vertu de la *Loi concernant la lutte contre le tabagisme*, le CISSS de la Côte-Nord adoptait sa Politique pour un environnement sans fumée le 22 novembre 2017. À ce jour, la politique n'est pas implantée et doit être révisée.

Certains travaux ont tout de même été réalisés. Depuis le 1<sup>er</sup> mai 2019, les deux centres de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation de Baie-Comeau et Sept-Îles sont 100 % sans fumée. Des démarches ont aussi été menées visant à fermer les fumeurs dans les unités de psychiatrie et de la formation a été offerte par la Direction de santé publique en lien avec la cessation tabagique.

Au cours du mois de mai 2024, chaque direction du CISSS sera consultée au sujet de la révision de la politique. La mise à jour sera présentée l'automne prochain au comité de direction et au conseil d'administration du CISSS, incluant un calendrier d'implantation de la politique.

## DÉMISSION DE DEUX MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Deux membres du conseil d'administration, M. Dave Charlton et Mme Kristel Bossé, ont décidé de quitter leurs fonctions. M. Charlton occupait le siège de membre représentant le comité régional sur les services pharmaceutiques tandis que Mme Bossé occupait le siège de membre représentant le conseil des infirmières et infirmiers.

Les procédures pour le remplacement d'un membre démissionnaire prévoient que le conseil d'administration prenne acte de la démission par l'adoption d'une résolution. Par la suite, des démarches sont entreprises afin de pourvoir le poste vacant.

Pour le membre représentant le conseil des infirmières et infirmiers, la candidature de Mme Charline Nolet, infirmière à la Direction de santé publique, a été entérinée par le conseil d'administration. Celle-ci a été proposée à la suite de consultations auprès du comité exécutif du conseil des infirmières et infirmiers du CISSS de la Côte-Nord. Le processus est en cours afin de combler l'autre poste vacant.



**Services gratuits pour les jeunes de 12 à 25 ans**

Baie-Comeau : 846, rue Bossé

Téléphone : **418 589-3155**

Sept-Îles : 500, avenue Jolliet

Téléphone : **418 962-4791**

Centre intégré  
de santé  
et de services sociaux  
de la Côte-Nord

Québec

Ce bulletin d'information est réalisé par le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Côte-Nord. Pour toute information supplémentaire, veuillez communiquer avec le Service des communications au **418 589-9845, poste 252268**.